

N° 5
Juin
2026

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO



Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165>

COMITE DE PUBLICATION ET DE RÉDACTION

Directeur de publication :

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef :

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du secrétariat :

- KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO Kpaka Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- COULIBALY Moussa, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- DOSSO Ismaïla, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix -Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. DIPAMA Jean Marie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
7. Sylvain BIGOT, Professeur, Université Grenoble Alpes et Chercheur à l'institut des Géosciences de l'Environnement (France)
8. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
9. BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
10. GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
11. VIGNINOUS Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

12. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
13. -SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
14. -MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
15. -NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
16. BROU Yao Telesphore, Professeur, Université de la Réunion (France)
17. -KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)
18. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
19. VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
20. DIBI-ANOAH Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
21. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
22. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
23. Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoécologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)
24. YANOGO Pawendkissgou Isidore, Professeur Titulaire de Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONALE

1. KOFFI Simplicie Yao, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. Sandra ROME, Maître de Conférences, Université Grenoble Alpes (France)
3. KOFFI Yeboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
4. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. KRA Kouadio Joseph, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
6. TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. ALLA kouadio Augustin, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DINDJI Médé Roger, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KOFFI Lath Franck Eric, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

12. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
16. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. ASSOUMAN Serge Fidèle, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
18. DAGNOGO Foussata, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
19. KAMBIRE Sambu, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
20. KONATE Djibril, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
21. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
23. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
24. -MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
25. SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
26. ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
27. BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
28. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
29. RACHAD Kolawolé F.M. ALI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
30. DIOMANDE Gondo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

1. Le manuscrit

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : **Titre** (en français et en anglais), **Coordonnées de(s) auteur(s)**, **Résumé et mots-clés** (en français et en anglais), **Introduction** (Problématique ; Objectif(s) et Intérêt de l'étude compris) ; **Outils et Méthodes** ; **Résultats** ; **Discussion** ; **Conclusion** ; **Références bibliographiques**. **Le nombre de pages du projet d'article** (texte rédigé dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 11, interligne 1 et justifié) **ne doit pas excéder 15**. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. En dehors du titre de l'article qui est en caractère majuscule, tous les autres titres doivent être écrits en minuscule et en gras (Résumé, Mots-clés, Introduction, Résultats, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques). Toutes les pages du manuscrit doivent être numérotées en continu. Les notes infrapaginales sont à proscrire.

Nota Bene :

-Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

-Tous les nom et prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans les références bibliographiques.

-La pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 16 ou p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

-En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

-Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes.

-Plan : Titre, Coordonnées de(s) auteur(s), Résumé, Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

-L'année et le numéro de page doivent accompagner impérativement un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35), (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7).

1.1. Le titre

Il doit être explicite, concis (16 mots au maximum) et rédigé en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras et Centré avec un espace de 12 pts après le titre).

1.2. Le(s) auteur(s)

Le(s) NOM (s) et Prénom(s) de l'auteur ou des auteurs sont en gras, en taille 10 et aligner) gauche, tandis que le nom de l'institution d'attache, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de l'auteur de correspondance doivent apparaître en italique, taille 10 et aligner à gauche.

1.3. Le résumé

Il doit être en français (250 mots maximum) et en anglais. Les mots-clés et les keywords sont aussi au nombre de cinq. Le résumé, en taille 10 et justifié, doit synthétiser le contenu de l'article. Il doit comprendre le contexte d'étude, le problème, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats.

1.4. L'introduction

Elle doit situer le contexte dans lequel l'étude a été réalisée et présenter son intérêt scientifique ou socio-économique.

L'appel des auteurs dans l'introduction doit se faire de la manière suivante :

-Pour un seul auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.5. Outils et méthodes

L'auteur expose l'approche méthodologique adoptée pour l'atteinte des résultats. Il présentera donc les outils utilisés, la technique d'échantillonnage, la ou les méthode(s) de collectes des données quantitatives et qualitatives. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.6. Résultats

L'auteur expose les résultats de ses travaux de recherche issus de la méthodologie annoncée dans "Outils et méthodes" (pas les résultats d'autres chercheurs).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua, Taille 11 en gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua, Taille 11 gras italique), 1.1.1. Troisième niveau (Book antiqua, Taille 11 italique). Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.7. Discussion

Elle est placée avant la conclusion. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié. L'appel des auteurs dans la discussion doit se faire de la manière suivante :

-Pour un auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

1.8. Conclusion

Elle doit être concise et faire le point des principaux résultats. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.9. Références bibliographiques

Elles sont présentées en taille 10, justifié et par ordre alphabétique des noms d'auteur et ne doivent pas excéder 15. Le texte doit être justifié. Les références bibliographiques doivent être présentées sous le format suivant :

Pour les ouvrages et rapports : AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

Pour les articles scientifiques, thèses et mémoires : TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », Revue de Géographie BenGéO, Bénin, 26, pp.165-196.

Pour les articles en ligne : TOHOZIN Coovi Aimé Bernadin et DOSSOU Gbedegbé Odile, 2015 : « *Utilisation du Système d'Information Géographique pour la restructuration du Sud-Est de la ville de Porto-Novo, Bénin* », Afrique Science, Vol. 11, N°3, <http://www.afriquescience.info/document.php?id=4687>. ISSN 1813-548X, consulté le 10 janvier 2023 à 16h.

Les noms et prénoms des auteurs doivent être écrits entièrement.

2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte. Les cartes doivent impérativement porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle. Le manuscrit doit comporter impérativement au moins une carte (Carte de localisation du secteur d'étude).

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/347477>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165>

SOMMAIRE

1	<u>ANALYSE STATISTIQUE DES PARAMETRES MORPHOMETRIQUES DU BASSIN ET SOUS-BASSINS VERSANTS DE LA LOEME AU SUD-OUEST DE LA REPUBLIQUE DU CONGO</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 1-13
2	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET BESOINS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE D'ALLADA</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 14-27
3	<u>SYSTEMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) ET ACTIVITÉS DE DURABILITÉ POUR LA PRÉSERVATION DES ZONES ET/OU AIRES PROTÉGÉES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CACAO (SACO) AUPRÈS DE SES COOPÉRATIVES</u> ZOMBO Jean Philippe N° Page : 28-39
4	<u>INCIDENCES DE LA DISPARITE DE L'OFFRE DE TRANSPORT SUR LA MOBILITE ENTRE LES COMMUNES DE THIONCK-ESSYL ET DE SANTHIABA MANJAQUE (REGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SENEGAL)</u> COLY Roger, NDOUR Salemond, SENE Abdourahmane Mbade N° Page : 40-55
5	<u>POLITIQUES URBAINES ET EQUIPEMENT DE LA VILLE DE VAVOUA AU CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE</u> ASSANGBE Clarisse YAO Kouassi Ernest N° Page : 56-70
6	<u>VOLS DE MOTO DANS LA VILLE DE TOUMODI : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES</u> AFFORO Guy Matthieu Ettien, N'GUETTA Yah Edwige Bénédicte épouse GBOKO, SYLLA Makémisa, KOFFI Brou Émile N° Page : 71-83
7	<u>RYTHME CLIMATIQUE ET EVOLUTION DES MALADIES LIEES A L'EAU A PARAKOU</u> AHODJIDE Soulémane, KOMBIENI M. Frédéric, VODOUNOU K. Jean-Bosco N° Page : 84-100
8	<u>EXPLOITATION DU BOIS-ÉNERGIE ET VULNÉRABILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES DE SAVANE DANS LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA AU NORD DU BURKINA FASO</u> OUOBA Pounyala Awa N° Page : 84-113
9	<u>IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA BIOMASSE DANS LA RESERVE DE BIOSPHERE DE GADABEDJI AU CENTRE SUD DU NIGER</u> IBRAHIM MOUSSA Saidou, MAHAMADOU MOUDI Rachid, SOULEY Kabirou N° Page : 114-124
10	<u>VARIABILITÉ PLUVIOMÉTRIQUE ET PRODUCTION DE LA MANGUE DANS LE DÉPARTEMENT DE FERKESSÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Wongnigue, ASSEMIAN Assiè Emile, KOFFI Kan Alexis N° Page : 125-138
11	<u>DYNAMIQUE DES PARCOURS DE LA ZONE PASTORALE DE NIISSA AU BURKINA FASO</u> ZONGO Abdoul Rasmané, YARGA Hahadoubouga Paul, KOLLOGO Philippe, OUÉDRAOGO Lucien, YAMÉOGO Lassane N° Page : 139-153

12	<u>DISTRIBUTION ECOLOGIQUE DE VITEX DONIANA (SWEET) ET PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA BASSE VALLEE DE L'OUEME AU SUD EST DU BENIN</u> PANOU MASSI MINNAHI CAROL WESLEY, ODJOUBERE JULES N° Page : 154-168
13	<u>TENDANCES DES TEMPERATURES ET DES PLUIES EXTREMES EN AFRIQUE DE L'OUEST : CAS DE LA STATION SYNOPTIQUE DE LOME, GRAND LOME, TOGO</u> Kossi KOMI N° Page : 169-179
14	<u>SYSTEME DE REGULATION DU FONCIER DANS LA COMMUNE URBAINE DE BIRNI N'GAOURE (REGION DE DOSSO)</u> HASSANE SALEY Alimatou, DAMBO Lawali, ANDRES Ludovic N° Page : 180-192
15	<u>CONTRIBUTION DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA REALISATION DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES ET LEUR ACCES A LA TERRE : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE KAMBILA, CERCLE DE KATI, AU MALI</u> Antoinette AKPLOGAN, Modibo Zoumana COULIBALY, Bagara Z. COULYBALY N° Page : 193-206
16	<u>IMPACTS DES PRATIQUES AGROPASTORALES SUR LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU DE LA COMMUNE DE QUINHI</u> GANDJI Gbènanpon Constantin, OGOUWALE Romaric, YABI Ibouaïma N° Page : 207-221
17	<u>LES DÉTERMINANTS DE LA DÉPERDITION SCOLAIRE DANS LA SOUS PRÉFECTURES DE DABOU</u> One Enoc GUEDE N° Page : 222-236
18	<u>OBSTACLES À LA CULTURE NUMÉRIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA VILLE DE YAMOISSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Yao Julien N° Page : 237-250
19	<u>LE ROBINET, UN COMMUN À GÉRER DANS LES CÉLIBATORIUM DE LA VILLE DE KOUDOUGOU (BURKINA FASO)</u> Abdoul Karim BAZIE N° Page : 251-259
20	<u>ANALYSE DE CORRELATION ENTRE L'ANTHROPISATION DES SOLS ET LA VARIABILITE CLIMATIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE JACQUEVILLE</u> ZONKOUAN- KOUAME Badjo Ruth Virginia N° Page : 260-270
21	<u>CROISSANCE DE L'ÉGLISE VASES D'HONNEUR À ABIDJAN : ENTRE TERRITOIRES, RÉSEAUX ET STRATÉGIES D'EXPANSION</u> YAO Adou Yao Emmanuel, NASSA Dabié Désiré Axel N° Page : 271-286
22	<u>CONTRASTES GRANULOMETRIQUES ET RESILIENCE COTIERE ENTRE MBOUR ET DJIFFER (PETITE-COTE, SENEGAL)</u> Djiby YADE, Mamadou THIOR, Tidiane SANE, Ibra FAYE, El hadji Balla Dieye N° Page : 287-302
23	<u>PERMANENCES ET DIVERSITES RITUELLES DU POST-PARTUM EN COTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE CHEZ LES PEUPLES SENOULO, EBRIE ET BAOULE</u>

	Aya Larissa Clotilde N'GUESSAN, Boua André AOUA, Yao Jean-Aimé ASSUE N° Page : 303-313
24	<u>CRISES CLIMATIQUES ET STRATEGIES DE RESILIENCE DES PRODUCTEURS PAR LES VARIETES A CYCLE COURT DANS LE POLE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE 5 (BENIN)</u> Guy Cossi WOKOU N° Page : 314-328
25	<u>PROFIL EPIDEMIOLOGIQUE ET CHOIX THERAPEUTIQUES LIES AUX PRATIQUES MECANIQUES CHEZ LES REPARATEURS AUTO-MOTO A KORHOGO</u> Faustin GUEI, YEDONOU GBO Brou Emmanuel, Didier Kouamé KONAN, Émile Brou KOFFI N° Page : 329-342
26	<u>CRISE SECURITAIRE ET INSECURITE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS DANS LA COMMUNE DE KAYA AU BURKINA FASO</u> Dobéni Abdoulaye DOFINI, Dayangnéwendé Edwige NIKIEMA, Pawendkigou Isidore YANOGO N° Page : 343-356
27	<u>IMPACT DES VARIATIONS CLIMATIQUES SUR LA CULTURE DU RIZ DANS LA REGION DE GBÊKÊ : ANALYSE DU BILAN HYDRIQUE PAR FACETTE TOPOGRAPHIQUE</u> Christian Michel LATH, Saï Pou SOUMAHORO, Kouakou Jonathan GNIAMIEN N° Page : 357-371
28	<u>COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : QUEL PROFIL INSTITUTIONNEL DES ONG DE BOUAKÉ ? (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Yessongui Lucien, KOUAKOU Bah N° Page : 372-386
29	<u>VALORISATION DE BIOGAZ DANS LES UNITES DE TRANSFORMATION DU MANIOC EN GARI DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD BENIN</u> Cyrille TCHAKPA N° Page : 387-395
30	<u>L'EXPLOITATION ARTISANALE DU GRAVIER PAR LES FEMMES, DANS LA VILLE DE TAHOUA</u> IBRAHIM Younoussi N° Page : 396-409
31	STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL) COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 410-422
32	<u>RESEAUX, DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET INTEGRATION SOCIOÉCONOMIQUE DES RESSORTISSANTS BURKINABÉS VERS/À ABIDJAN</u> Konan Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue, KOUADIO Datté Anderson, Aloko-N'Guessan Jérôme N° Page : 423-437
33	<u>PRATIQUES D'AMENAGEMENT : ENTRE DIVERSITE ET HOMOGENEITE VEGETALE SUR LES SITES ETUDIÉS DE BADAGUICHIRI, NIGER</u> Sala Harouna Yanoussa, Bahari Ibrahim Mahamadou N° Page : 438-452
34	BONNES PRATIQUES A PRENDRE EN COMPTE POUR MONTER UN SYSTEME DURABLE EN APICULTURE DANS LE NORD-BENIN Estelle Carine F. AKPOVO, Euloge OGOUWALE, Pocoun Damè KOMBIENOU N° Page : 453-467
35	<u>GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES EN EAU DU SOUS-BASSIN DE SISSILI (LAN ET KONZIO) AU BURKINA FASO</u> Fatimata SANOGO, Fatoumata KABORE, Ignace BAGRE, Blami DIALLO

	N° Page : 468-480
36	<u>HERITAGES COLONIAUX ET EVOLUTION DES MODES DE GESTION DES RESERVES DE FAUNE DE BONTIOLI, BURKINA FASO</u> SOME Touobèwèrè Noël N° Page : 481-492
37	<u>EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE DJIDJA AU SUD BÉNIN</u> GUEDENON Dèhou Janvier, DOVONOU Sègbégnon Nicole, IDRISOU Akim Babatoundé, GIBIGAYE Moussa N° Page : 493-507
38	<u>HABITAT ET EXPOSITION A LA CHALEUR : ANALYSE COMPARATIVE DES QUARTIERS PRECAIRES ET RESIDENTIELS A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)</u> Salif Sangare, Brama Kone, Adja Ferdinand Vanga, Etienne Yao Kouakou, Madina Doumbia, Iba Dieudonné Dely, Guéladio Cissé N° Page : 508-519
39	<u>OCCUPATION DU SOL ET CONFORT THERMIQUE EN MILIEU TROPICAL URBAIN : UNE ANALYSE SPATIALE DES JOURNEES CHAUDES A ABIDJAN</u> Yao Anicet ZOUZOU, Iba Dieudonné DELY, Brama KONE, Madina DOUMBIA, Bernard Ossey YAPO, Guéladio CISSÉ N° Page : 520-534
40	<u>ALIMENTATION DES POPULATIONS EN PERIODE DE SOUDURE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SIRASSO (région du Poro)</u> YEO Bèh N° Page : 535-547
41	<u>PERCEPTION PAYSANNE DES POTENTIALITÉS FERTILISANTES DES LIGNEUX DANS LE SYSTÈME PARCS AGROFORESTIERS DE KOKOLOGHO (PROVINCE DU BOULKIEMDÉ : BURKINA FASO)</u> Joël OUEDRAOGO, Frédéric BATIONO, Zelbié BASSOLE, Yélézouomin Stéphane Corentin SOME No Page : 548-559
42	<u>TRANSFORMATIONS URBAINES A DIEGONEFLA : CROISSANCE SPATIALE, MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENJEUX DE GOUVERNANCE LOCALE</u> N'Dri Ernest KOUADIO, Abou DIABAGATE, Brice Lauria Amani KOUADIO N° Page : 560-574
43	<u>DYNAMIQUE DE LA CULTURE DE L'ANACARDE ET EMERGENCE DES CONFLITS RURAUX DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KARAKORO</u> YÉO Watagaman Paul, YÉO Siriki, YÉO Navanhan, Arsène DJAKO N° Page : 575-587
44	<u>VULNERABILITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU COUFFO (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST)</u> MAMA Justin A., WOKOU Guy, YABI Ibouaïma N° Page : 588-602
45	<u>SAISONNALITÉ CLIMATIQUE ET PRÉVALENCE DU PALUDISME DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SAMANZA (EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Kouadio Achille, KOFFI Kan Alexis, KOUASSI Yao Dieudonné N° Page : 603-617
46	<u>DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES INFORMELLES ET MUTATIONS DU PAYSAGE URBAIN DE YAMOOUSSOKRO EN CÔTE D'IVOIRE</u> Moussa KONE N° Page : 618-628

47	<u>CONTRAINTES A LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS D'AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES A ADJOHOUN DANS LA BASSE MOYENNE VALLEE DE L'OUEME AU BÉNIN</u> BASSAOU Razakou, ISSA Mama-Sanni, DJESSONOU Sèngla Franco-Néo Camus, OGOUWALÉ Euloge N° Page : 629-642
48	<u>CONTEXTE DE L'AVÈNEMENT DES EXPLOITATIONS AURIFÈRES SEMI MÉCANISÉES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE L'EXPLOITATION ILLÉGALE DE LA MINE DE PAPARA</u> DOH Franck Thibaut, KONAN Hyacinthe Kouame N° Page : 643-655
49	<u>ENSEIGNANT ROBOT ET RESPONSABILISATION DU SUJET APPRENANT</u> KOUASSI Kouakou Valère N° Page : 656-669
50	<u>STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL)</u> COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 670-681
51	<u>REGARD CRITIQUE SUR LA TYPOLOGIE DES PRODUITS UTILISÉS DANS L'ACTIVITÉ DE TEINTURERIE ARTISANALE DE BAZIN ET RISQUES SANI TAIRES : CAS DU QUARTIER HABITAT-EXTENSION, DANS LA COMME D'ADJAMÉ (CÔTE D'IVOIRE)</u> SYLLA Yaya N° Page : 682-691
52	<u>SAISONNALITÉ CLIMATIQUE ET PRÉVALENCE DU PALUDISME DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SAMANZA (EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Kouadio Achille, KOFFI Kan Alexis, KOUASSI Yao Dieudonné N° Page : 692-705
53	<u>INEGALITES DE GENRE ET ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE DES FEMMES RURALES DE LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE (COTE D'IVOIRE)</u> Akotto Urich Odilon ASSI N° Page : 706-716
54	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET MOBILITÉ URBAINE DANS UNE LOCALITÉ EN MUTATION : LE CAS DE NAPIÉLÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Lath Franck-Éric N° Page : 717-728
55	<u>PH, CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE ET GRANULOMÉTRIE DES SOLS AGRICOLES APRÈS AMÉNAGEMENTS DU MARIGOT DE BIGNONA AU SENEGAL</u> Léopold Mougabie BADIANE, Babacar Sadikh YATTE, Boubou Aldiouma SY, Adrien COLY N° Page : 729-742
56	<u>CADRES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE L'ACCÈS AU FONCIER ET À L'IMMOBILIER À N'DJAMÉNA AU TCHAD : ENTRE NORMES FORMELLES ET PRATIQUES INFORMELLES</u> Labary KIRBÉ, N'Dilbé TOB-RO, Ernest HAOU N° Page : 743-757
57	<u>LES IMPACTS DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2023 SUR LES ACTIVITES TOURISTIQUES EN COTE D'IVOIRE</u> KLO Fagama N° Page : 758-767
58	REVENUE, GENRE ET TERRITOIRE : LES LEVIERS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE

	<p><u>L'ACTION CLIMATIQUE DES MÉNAGES RIVERAINS DE LA FORÊT DE WARI-MARO AU BÉNIN</u> Raïssa Chimène JEKINNOU, Maman-Sani ISSA, Moussa WARI ABOUBAKAR N° Page : 768-777</p>
59	<p><u>USAGE DES MEDIAS SOCIAUX DANS LA COMMUNICATION PUBLIQUE DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN EN COTE D'IVOIRE.</u> OKOU DENIS ROMEO BOLOU N° Page : 778-790</p>
60	<p><u>LA MASSIFICATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC DANS LA VILLE DE BOUAKE</u> Amenan Justine KOUADIO, Zady Edouard ZOGBO, Konan KOUASSI, Arsène DJAKO N° Page : 791-783</p>
61	<p><u>DYNAMIQUES DES PRESSIONS ANTHROPIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX MULTI-SOURCES DANS LES RETENUES D'EAU DU DISTRICT DES SAVANES (CÔTE D'IVOIRE) : DE LA CONTAMINATION PHYSICO-CHIMIQUE À L'IMPASSE DE LA POTABILISATION</u> Klo Lydie KONE, Pébanagnanan David SILUE N° Page : 784-798</p>
62	<p><u>ATTITUDES ET PRATIQUES DES USAGERS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS À OUAGADOUGOU : UN DÉFI POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE</u> Stanislas Marie Maximilien BAMAS N° Page : 799-813</p>
63	<p><u>ANALYSE DES RISQUES SANITAIRES ET PREVALENCE DES PATHOLOGIES ENVIRONNEMENTALES CHEZ LES CONSOMMATEURS DE LA VIANDE DE PORC DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON (CÔTE D'IVOIRE)</u> Mathieu Gnanké NIAMKE N° Page : 814-822</p>

INEGALITES DE GENRE ET ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE DES FEMMES RURALES DE LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE (COTE D'IVOIRE)

Akotto Ulrich Odilon ASSI, *Maître-assistant (géographie), Université Jean Lorougnon Guédé-Daloa*
Email: akoto8assi@gmail.com

Résumé

La sous-préfecture de Soubré est une zone de forte expansion des cultures de rente, notamment le cacao et l'hévéa. Ce dynamisme agricole s'accompagne d'une pression foncière croissante qui affecte de manière disproportionnée les femmes rurales. Malgré leur rôle central dans la production alimentaire et l'économie des ménages, celles-ci se heurtent à des inégalités structurelles persistantes dans l'accès à la terre, entretenues par des normes coutumières patriarcales, une précarité économique et la raréfaction des espaces cultivables. Cette étude vise à analyser les modes d'accès des femmes rurales au foncier agricole dans la sous-préfecture de Soubré. La recherche s'appuie sur une enquête de terrain réalisée auprès de 128 femmes rurales dans la sous-préfecture de Soubré. Elle a combiné une recherche documentaire préalable, des observations directes de terrain, des entretiens avec des autorités locales et administratives, et l'utilisation de supports cartographiques issus de l'Institut National de la Statistique (INS). Le traitement des données a mobilisé les logiciels Word 2016, Excel 2016 et ArcGis 10.4. Les résultats révèlent un verrouillage structurel. Le mode d'accès à la terre dominant est l'intermédiaire du mari (35,71 %), suivi de la location (30,71 %), de l'héritage (16,07 %) et de l'achat (13,21 %), les formes directes et sécurisées restant minoritaires. S'agissant de la propriété, 71 % des femmes enquêtées ne possèdent aucune parcelle personnelle. Les durées d'occupation sont le plus souvent inférieures à un an (plus de 35 % entre 6 et 9 mois), ce qui exclut de fait les femmes des cultures pérennes à fort potentiel économique.

Mots-clés : Foncier agricole, femmes rurales, inégalités de genre, sécurité foncière, Soubré

GENDER INEQUALITY AND RURAL WOMEN'S ACCESS TO FARMLAND IN THE SUB-PREFECTURE OF SOUBRE (COTE-D'IVOIRE)

Abstract

The sub-prefecture of Soubré is a zone of rapid expansion of cash crops, particularly cocoa and rubber. This agricultural dynamism is accompanied by increasing land pressure that disproportionately affects rural women. Despite their central role in food production and household economies, these women face persistent structural inequalities in access to land, sustained by patriarchal customary norms, economic precarity, and the growing scarcity of cultivable land. This study aims to analyse the modalities through which rural women in the sub-prefecture of Soubré access agricultural land. The research is based on a field survey conducted with 128 rural women in the sub-prefecture of Soubré. It combined prior documentary research, direct field observations, interviews with local and administrative authorities, and the use of cartographic materials from the National Institute of Statistics (INS). Data processing was

carried out using Word 2016, Excel 2016, and ArcGIS 10.4. The results reveal a structural lock-in. The dominant mode of land access is through the husband as intermediary (35.71%), followed by rental (30.71%), inheritance (16.07%), and purchase (13.21%), with direct and secure forms remaining in the minority. Regarding ownership, 71% of the women surveyed hold no personal plot of land. Land tenure durations are most often less than one year (over 35% between 6 and 9 months), which effectively excludes women from high-value perennial crops.

Keywords: *Agricultural land, rural women, gender inequalities, tenure security, Soubré*

Introduction

L'agriculture constitue le pilier des économies subsahariennes, et les femmes rurales en sont l'un des moteurs essentiels. Les femmes rurales assurent près de 80% de la production alimentaire dans les pays en développement, mais ne perçoivent que 1% des revenus agricoles mondiaux et ne possèdent que 1% des terres agricoles (FAO, 2010, p11). Ce paradoxe illustre une réalité profondément inégalitaire : malgré leur contribution décisive à la sécurité alimentaire et à l'économie des ménages, les femmes demeurent marginalisées dans l'accès aux ressources productives, et singulièrement au foncier agricole. La promotion de l'emploi rural et la réduction de la pauvreté passent nécessairement par une meilleure prise en compte des conditions de travail des femmes en milieu agricole, dans des contextes où l'inégalité d'accès à la terre constitue un frein structurel majeur Bureau International du Travail (BIT, 2008, p51).

En Côte d'Ivoire, la question foncière revêt une acuité particulière dans les zones rurales à vocation agricole. Premier producteur mondial de cacao, le pays s'appuie sur une économie de plantation où les logiques d'accès à la terre obéissent à des normes sociales, coutumières et institutionnelles complexes (B. LOSCH, 2002, p77). Dans la sous-préfecture de Soubré, zone parmi les plus productrices de cacao du pays. La tradition confie aux femmes la responsabilité de la subsistance familiale, ce qui les place en première ligne dans l'agriculture vivrière, mais sans leur garantir un accès sécurisé et autonome à la terre (K. B. BAYALA, 2025, p53). L'accès des femmes au foncier agricole se heurte à de multiples obstacles structurels, dont les dimensions sont à la fois économiques, sociales et juridiques. En l'absence d'un tel accès, les femmes demeurent dans une position de dépendance économique qui fragilise leur pouvoir de décision au sein des ménages et des communautés. Face à ces inégalités persistantes, diverses institutions internationales ont appelé à une transformation profonde des conditions d'accès des femmes rurales aux ressources productives. Le présent article soulève le problème de l'exclusion des femmes rurales au foncier agricole dans la sous-préfecture de Soubré. Cette zone, caractérisée par une forte pression démographique, une économie de plantation

dominée par le cacao et une proximité avec le Parc National de Taï, offre un terrain privilégié pour l'analyse des dynamiques foncières et des inégalités de genre en milieu rural ivoirien. Dès lors, comment les femmes rurales de la sous-préfecture de Soubré accèdent au foncier rural ?

L'enjeu est double, d'une part, documenter les obstacles concrets coutumiers, économiques auxquels se heurtent les femmes dans l'accès à la terre et d'autre part, interroger les dispositifs d'accompagnement existants à l'aune de leur capacité réelle à transformer les rapports sociaux de sexe dans l'espace agricole.

1. Matériels et méthodes

1.1. Matériels et outils

Les matériels mobilisés dans le cadre de cette étude se composent de support cartographique de la ville et de la sous-préfecture de Soubré provenant de l'Institut Nationale de la Statistique (INS) a été utile pour la réalisation des cartes.

1.2-Méthodes de collecte et traitement des données

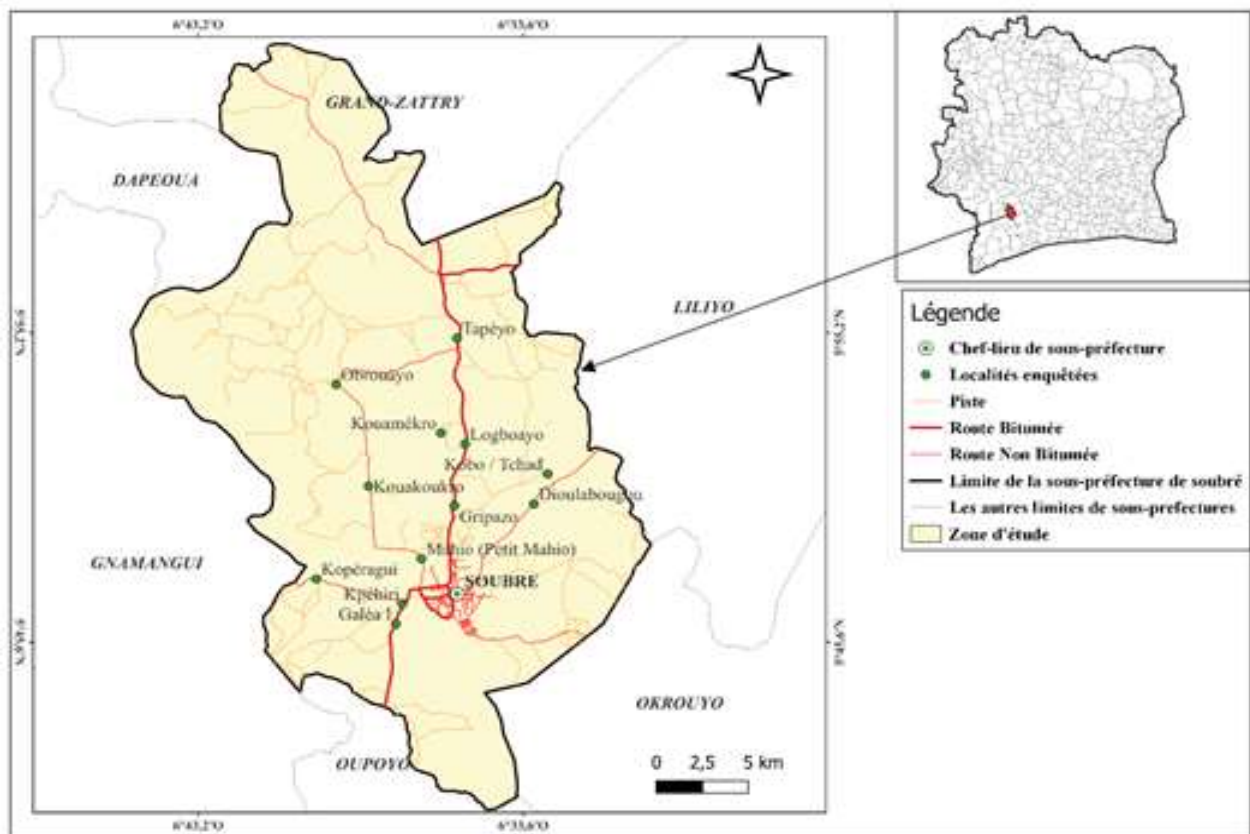
La démarche méthodologique adoptée dans cette étude est de nature mixte, combinant des approches qualitatives et quantitatives, et s'est articulée en plusieurs étapes complémentaires. Elle a permis de dresser un état des lieux sur les questions de genre, de foncier agricole et d'économie de plantation en Côte d'Ivoire et en Afrique subsaharienne, à partir de travaux scientifiques, de rapports institutionnels et de textes législatifs, notamment la loi foncière de 1998. Des sorties de terrain ont été menées dans des villages de la sous-préfecture afin d'appréhender concrètement les conditions d'exploitation agricole des femmes et les dynamiques d'occupation de l'espace rural. Des entretiens ont été conduits auprès des autorités locales et administratives de la sous-préfecture, chefs de village, responsables des services agricoles locaux (ANADER), et représentants des organisations féminines afin de recueillir des informations qualitatives sur les modes d'accès au foncier et les contraintes institutionnelles pesant sur les femmes rurales. L'enquête par questionnaire a constitué le cœur du dispositif de collecte. Elle a été administrée auprès de 128 femmes rurales, sélectionnées selon une méthode d'échantillonnage raisonnée à deux niveaux. Dans un premier temps, plusieurs villages représentatifs de la diversité agricole et socio-culturelle de la sous-préfecture ont été identifiés sur la base des données de l'INS et des orientations des autorités locales. Dans un second temps, au sein de chaque village, les femmes ont été sélectionnées par choix raisonné, en ciblant celles exerçant une activité agricole, indépendamment de leur statut matrimonial ou de leur origine ethnique. Le quota de femmes par village a été fixé proportionnellement au poids démographique de chaque localité dans

l'ensemble de la sous-préfecture. Les logiciels Word 2016, Excel 2016 et Arc gis 10.4 ont servi à la mise en page cartographique des données collectées.

2-Présentation de l'espace d'étude

La sous-préfecture de Soubré est située à 5°47' de latitude Nord et 6°37' de longitude Ouest dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle est le chef-lieu du département de Soubré et de la région de la Nawa. Son histoire, sa géographie, son économie et sa démographie sont étroitement liées à son environnement naturel et à son développement agricole (carte1).

Carte 1: Localisation de la zone d'étude



Source : INS (2021)

Dessin :Akotto.A (2025)

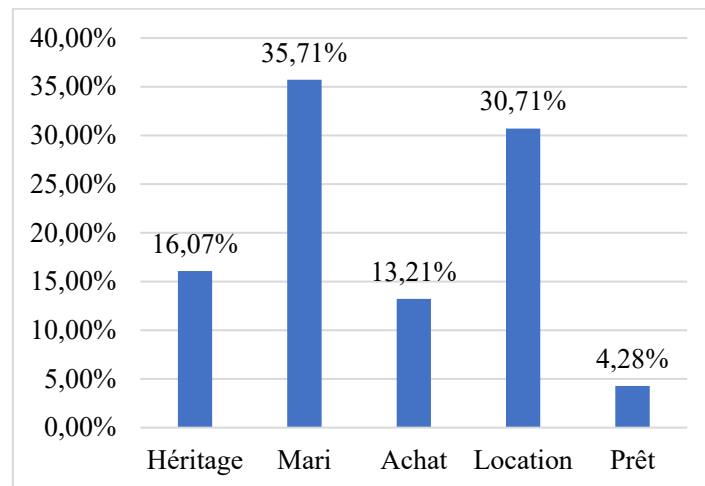
3-Résultats

3.1-Modes d'utilisation des terres : une structuration défavorable aux femmes

3.1.1-Des modes d'accès dominés par la dépendance masculine

Les enquêtes faites en milieu rural dans la sous-préfecture de Soubré révèlent l'existence de plusieurs modes d'accès à la terre. Il s'agit de l'héritage, du mari, de location et d'achat (figure 1). L'analyse des modes d'accès au foncier révèle une profonde inégalité structurelle, marquée par une dépendance persistante des femmes à l'égard des hommes et des systèmes fonciers coutumiers.

Figure 1: Modes d'accès des femmes rurales de Soubré à la terre



Source : nos enquêtes (2025)

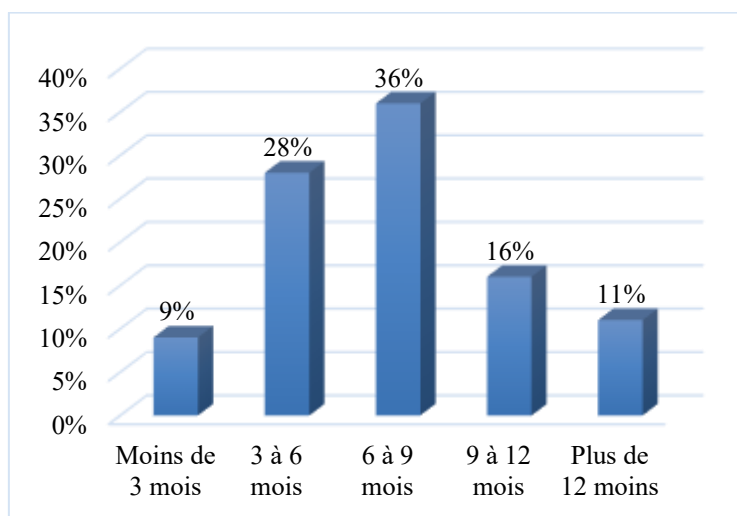
Les données recueillies lors de l'enquête montrent que 35,71 % des femmes interrogées accèdent à la terre par l'intermédiaire de leur mari, faisant de ce canal le plus fréquent. Ce chiffre témoigne de la prépondérance des logiques patriarcales dans la gestion foncière locale, où la terre est perçue comme un bien contrôlé par les hommes. La location représente le deuxième mode d'accès avec 30,71 % des femmes enquêtées. Face aux obstacles coutumiers, certaines femmes cherchent à contourner les normes en se tournant vers le marché foncier. Toutefois, cette stratégie reste fragile, car elle ne garantit ni stabilité ni droits réels sur la parcelle exploitée. Par l'héritage, seules 16,07 % des femmes accèdent à la terre un taux relativement faible confirmant leur marginalisation dans la transmission intergénérationnelle des terres. L'achat ne concerne que 13,21 % des femmes, principalement en raison de leur précarité économique. Enfin, l'accès par prêt, déclaré par seulement 4,28 % des répondantes, constitue le mode le plus précaire, basé sur des ententes orales sans aucun droit réel formalisé. Cette structuration des modes d'accès met en lumière une forme d'insécurité foncière rampante qui entrave l'investissement des femmes dans des cultures pérennes comme l'hévéa ou le cacao. La prépondérance des formes indirectes (mari, location, prêt) par rapport aux formes directes (héritage, achat) traduit l'exclusion des femmes des dynamiques décisionnelles et économiques liées au foncier, les maintenant dans une position de subordination.

3.1.2-Des durées d'occupation foncière limitées aux cycles courts

Les femmes rurales de Soubré cultivent principalement sur des terres octroyées temporairement, destinées aux cultures de courte durée, notamment les cultures vivrières de

subsistance. L'enquête confirme que la majorité des femmes n'ont accès à la terre que de façon temporaire, le propriétaire récupérant généralement la parcelle après la récolte (figure 2).

Figure 2: Durée de la mise à disposition des terres



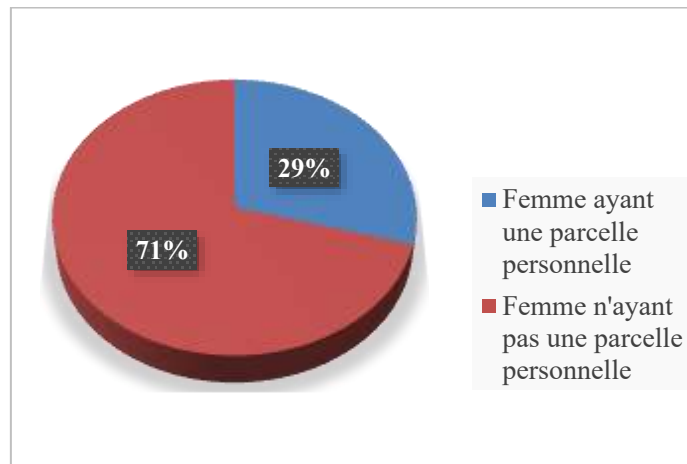
Source : nos enquêtes (2025)

La répartition des durées d'octroi révèle que la tranche 6 à 9 mois est la plus représentée, avec plus de 35 % des femmes, couvrant l'essentiel d'une saison agricole. Environ 28 % bénéficient d'une durée de 3 à 6 mois suffisante pour un cycle de culture unique tandis que 10 % seulement disposent de terres pour moins de 3 mois. À l'autre extrémité, environ 17 % accèdent à la terre pour une durée proche d'un an, et seules 12 % en bénéficient pour plus d'un an. Cette prédominance des durées inférieures à un an représente un frein structurel majeur. Elle exclut de fait les femmes des cultures pérennes à fort potentiel économique (cacao, palmier à huile, hévéa), qui nécessitent un investissement sur plusieurs années. Elle limite aussi l'adoption de techniques agricoles améliorées, le recours aux crédits agricoles et la sécurisation à long terme des moyens de subsistance.

3.1.3-Un statut foncier précaire : la propriété personnelle, l'exception

Le statut foncier des femmes dans la sous-préfecture de Soubré se caractérise par une marginalisation massive (figure 3). Les pratiques coutumières traditionnelles continuent de favoriser l'héritage masculin, les femmes étant perçues comme de simples passeuses dans leur famille d'origine en raison du mariage.

Figure 3: Statut foncière des femmes



Source : nos enquêtes (2025)

L'analyse de la figure 3 montre que 71 % des femmes interrogées ne possèdent aucune parcelle de terrain personnelle, contre seulement 29 % qui en ont une. Ce déséquilibre plus de deux fois supérieur en défaveur des propriétaires illustre l'ampleur des inégalités de genre en matière d'accès aux ressources. Si la loi sur le domaine foncier rural de 1998 a introduit le certificat foncier pour sécuriser les droits de propriété, son application reste limitée dans les milieux ruraux de Soubré. L'absence de titre foncier personnel prive les femmes de l'accès aux crédits bancaires, conditionnés par des garanties foncières, et réduit leur capacité à initier des projets agricoles autonomes.

3.2-Les contraintes structurelles d'accès au foncier

3.2.1-Des contraintes coutumières profondément enracinées

Dans la sous-préfecture de Soubré, l'accès des femmes au foncier agricole est fortement limité par des règles coutumières profondément ancrées dans la société locale. Ces normes, transmises de génération en génération, reposent sur une organisation patriarcale où la terre est généralement perçue comme un patrimoine masculin. Les femmes n'héritent pas directement des terres familiales : à la mort du père, les terres sont majoritairement transmises aux fils ou à des membres masculins du lignage. Même lorsqu'une femme cultive une parcelle, elle le fait avec l'autorisation d'un homme père, époux, frère ou chef de terre ce qui limite considérablement son autonomie foncière. Le droit d'usage accordé aux femmes est précaire et révoquant à tout moment. Une veuve, par exemple, peut se voir retirer la terre qu'elle exploitait si elle refuse le lévirat ou si les héritiers du mari décident de réaffecter les parcelles. Ces pratiques fragilisent la sécurité foncière des femmes et freinent leur engagement dans les projets agricoles de long terme, comme les plantations d'hévéa ou de cacao. Ces contraintes

coutumières constituent un frein majeur à l'autonomisation économique des femmes, dans un contexte où l'agriculture constitue la principale activité génératrice de revenus. Sans sécurité foncière, elles sont souvent exclues des programmes d'appui agricole et de crédit rural, cantonnées à des cultures vivrières de subsistance, à faible rendement et faible rentabilité.

3.2.2-Des contraintes économiques et sociales cumulatives

Au-delà des barrières coutumières, les femmes font face à de nombreuses contraintes économiques qui limitent leur accès au foncier. La précarité financière constitue l'obstacle principal : l'acquisition ou la location de terres nécessite des ressources importantes que la majorité des femmes rurales ne possèdent pas. Contrairement aux hommes, qui bénéficient souvent de réseaux d'entraide ou de soutien familial, les femmes dépendent de revenus modestes issus du petit commerce, du vivrier ou de la main-d'œuvre agricole occasionnelle. L'accès au crédit agricole reste largement discriminatoire à l'égard des femmes, en raison de leur absence de garanties foncières créant ainsi un cercle vicieux : sans terre, pas de crédit, sans crédit, pas de terre. Sur le plan social, les rôles traditionnels assignés aux femmes aggravent cette situation. Perçues comme des aides dans les champs familiaux plutôt que comme des cheffes d'exploitation à part entière, elles sont cantonnées aux travaux domestiques et aux cultures vivrières. Le poids des charges familiales prise en charge des enfants, soins aux personnes âgées, tâches ménagères limite par ailleurs le temps qu'elles peuvent consacrer à des activités agricoles plus rentables. Les inégalités en matière d'éducation et de formation agricole aggravent encore ces difficultés.

3.2.3-De la raréfaction foncière au prix de location révélateurs de la pression foncière: un facteur aggravant majeur

Les données de l'enquête révèlent que 64 % des femmes identifient la rareté des terres disponibles comme le principal obstacle à leur accès au foncier. Ce chiffre majoritaire témoigne d'un contexte local marqué par une pression foncière intense, conséquence directe de l'expansion continue des cultures de rente. Les plantations d'hévéa et de cacao, qui mobilisent de vastes superficies sur de longues périodes, réduisent progressivement les espaces disponibles pour les exploitations vivrières. Par ailleurs, 25 % des répondantes évoquent la faiblesse de leur pouvoir d'achat comme une contrainte majeure, tandis que 11 % citent les obstacles coutumiers. Ces trois types de contraintes spatiales, économiques et culturelles ne sont pas indépendants : ils s'articulent et se renforcent mutuellement. La rareté foncière pousse les prix à la hausse, ce qui aggrave la contrainte économique pour des femmes déjà fragilisées par les normes coutumières. La raréfaction foncière a considérablement fait grimper les prix

des parcelles, rendant l'accès à la propriété extrêmement difficile. Lors de l'enquête, le prix d'achat le plus élevé rapporté pour une parcelle inférieure à un hectare s'élevait à environ 700 000 FCFA une somme hors de portée pour les 70% de femmes enquêtées. La location apparaît dès lors comme la modalité la plus accessible (tableau 1).

Tableau 1 : Coût de location de demi-hectare de parcelle agricole à Soubré

Prix de location	Effectif	Proportion (%)
15000 à 20000	10	7,81%
20000 à 30000	18	14,06%
30000 à 35000	23	17,96%
35000 à 40000	53	41,40%
40000 à 50000	16	12,5%
50000 à 60000	8	6,25%
Total	128	100%

Source : nos enquêtes (2025)

Le tableau 1 révèle une forte concentration des prix dans la tranche 35 000 à 40 000 FCFA, qui concerne 41,40 % des femmes enquêtées soit près de la moitié des transactions. Les tranches les plus basses (15 000-20 000 FCFA, 7,81 %) et les plus élevées (50 000-60 000 FCFA, 6,25 %) sont les moins fréquentes. Il se dégage ainsi un prix modal d'environ 35 000 à 40 000 FCFA pour un demi-hectare. Ce niveau de coût, rapporté aux revenus modestes de la grande majorité des agricultrices, souligne à quel point la location elle-même demeure une stratégie contrainte, loin de constituer une solution durable à l'insécurité foncière féminine.

Discussion

Le difficile accès des femmes au foncier rural à cause des contraintes coutumières, l'expansion et la densité des cultures pérennes et la raréfaction des espaces vierges, les femmes ont recouru aux basfonds et aux espaces laissés par les plantes mortes du cacao pour la production de vivrier. En effet, les résultats d'enquêtes montrent que 65,99 % des femmes exploitent principalement les espaces entre les cacaoyers, 33,42 % se tournent vers les bas-fonds et 0,57 % utilisent des terres vierges. Aussi, avons-nous constaté qu'avec le développement de l'hévéaculture, les espaces entre les plants d'hévéa constituent un gisement foncier temporaire pour les cultures vivrières, en particulier pendant les premières années de croissance des arbres. Cette exploitation des surfaces occupée par les jeunes plantes d'hévéa et les espaces délaissés par les plantes mortes de cacao est perçue comme une solution pragmatique face à la

saturation foncière et à la discrimination d'accès au foncier. Dans le Centre Est de la Côte d'Ivoire principalement dans le département de Bocanda cette tendance est mentionnée (N. J. YEO *et al.*, 2022, p21). En effet, tout comme dans la sous-préfecture de Soubré où la cacao-culture connaît un fort développement, les femmes peinent à avoir des espaces pour la production du vivrier recourant alors aux bas-fonds pour la production des cultures irriguées. A.S. AFFESSI *et al.*, (2022, p60) font le même constat dans le Nord de la Côte d'Ivoire où les parcelles les plus couramment prêtées sont les bas-fonds. Ils mentionnent que sur ces terres, les femmes travaillent ensemble c'est-à-dire elles ont un champ communautaire, elles font uniquement les cultures vivrières (riz, maïs, patate etc.) et le maraîchage (oignon, tomate, choux etc.). Dans la commune de Korhogo, les bas-fonds sont sollicités par les femmes pour la riziculture et le maraîchage car ils offrent plus de chance de réussite de l'activité contrairement aux autres espaces (K. B. BAYALA, 2025, p82). Toutefois, une frange non marginale des femmes allochtones et allogènes en plus de travailler avec leurs conjoints possèdent des exploitations de bas-fonds en leur propre possession. Ce qui distingue la situation de Soubré est l'intensité de la contrainte spatiale. La raréfaction foncière, citée par 64 % des répondantes comme obstacle principal, n'est pas simplement le fruit de dynamiques naturelles ; elle est structurée par des choix économiques et agricoles qui marginalisent les femmes de l'économie de plantation. Dans ce contexte, la location bien qu'elle permette un accès à court terme ne fait que repousser la question de l'insécurité foncière sans la résoudre. Le faible taux de propriété personnelle (29 %) crée un cercle vicieux. Sans titre foncier, les femmes ne peuvent accéder au crédit sans lequel elles ne peuvent ni acheter ni durablement louer une parcelle agricole. Ce système d'exclusion multidimensionnel appelle des réponses intégrées.

Conclusion

Cette étude met en lumière la complexité et la persistance des inégalités de genre en matière d'accès au foncier agricole dans la sous-préfecture de Soubré. Les femmes rurales y font face à un triple verrouillage structurel : une dépendance coutumière vis-à-vis des hommes pour l'accès à la terre, une précarité économique limitant leur capacité à acheter ou louer durablement des parcelles, et une raréfaction foncière exacerbée par l'expansion des cultures de rente. Ces obstacles se renforcent mutuellement pour maintenir les femmes dans une position de subordination foncière, avec 71 % d'entre elles sans parcelle personnelle et une majorité condamnée aux cultures vivrières de subsistance sur des durées ne dépassant pas une saison. La loi foncière de 1998 n'a pas suffi à inverser ces dynamiques dans les zones rurales.

Pour y remédier, des politiques d'appui spécifiques aux femmes rurales sont indispensables : facilitation de l'accès au crédit agricole sans garantie foncière, programmes d'alphabétisation et de formation agricole ciblés, sensibilisation des autorités coutumières et communautaires, et renforcement de l'application des textes fonciers favorables à l'équité de genre. L'implication des organisations de femmes locales et des ONG actives dans la région du Nawa sera déterminante pour traduire ces recommandations en changements concrets.

Reference bibliographique

AFFESSI Adon Simon, KABIE Yapo Anthelme, BROU Gnangon Georgette, 2022, « Genre et accès au foncier : étude comparative des modes d'acquisition de la terre chez les femmes du Sud et du Nord de la Côte d'Ivoire : cas d'Akoupé et Bécouéfin ; Nahoualakaha et Torgokaha », in *European Scientific Journal*, volume 18, numero 7, pp. 76-94.

BAYALA Kouassi Bernard, 2025, Economie de plantation et accès des femmes rurales au foncier agricole dans la sous-préfecture de Soubré, Mémoire de Master, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, 95p.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, 2008, *La mesure du temps de travail*, OIT, rapport 2, 53p.

FAO, 2011, *La situation des marchés des produits agricoles 2009-2010*, ONU, Alimentation et agriculture, Rome, 72p.

KOUAKOU Konan Jérôme, SOUMAHORO Manlé, OURA Kouadio Raphael, 2019, « Mode coutumier d'accès à la terre et situation socioéconomique des femmes rurales de Languibonou (Côte d'Ivoire) », in *Alternatives Rurales*, numéro 7, pp. 130-140.

KOUASSI Koffi Moïse, 2023, « Menaces pour la durabilité du cacao ivoirien : la boucle de Méagui à l'épreuve d'une pression anthropique et d'un système agricole alternatif », in *European Scientific Journal*, volume 19, numéro 19, 48p.

LOSCH Bruno, 2002, « Les agricultures familiales africaines face à la mondialisation : le défi d'une autre transition », in *Revue internationale de l'économie sociale*, numéro 285, volume 81, pp70-85.

SETTIE Louis, 2014, *L'ère de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire : 1900-1983*, Paris, Harmattan, 252 p.

SOUMAHORO Manlé, 2023, « Autonomisation socioéconomique des femmes dans la sous-préfecture de Bouaflé : la commercialisation du vivrier comme alternative », *European Scientific Journal*, volume 19, numéro 23, 129 p.